

## DIPLÔME CANTONAL DE CAFETIER

### Loi sur la Restauration, le Débit de Boissons, l'Hébergement et le Divertissement (LRDBHD)

#### LISTE DES DISCIPLINES ENSEIGNÉES – EPREUVES D'EXAMENS

Les examens donnant droit à l'obtention du diplôme prévu par l'article 16, alinéa 1, de la loi portent sur 16 épreuves, regroupées dans les 5 thèmes suivants :

Thème 1 – Cadre légal genevois	
1.1	Loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD), et son règlement d'exécution (RRDBHD)
Thème 2 – Connaissance des autres lois et métiers	
2.2	Loi fédérale sur l'alcool
2.3	Drogues, alcool et prévention des dépendances
2.4	Cuisine
2.5	Service et boissons
2.6	Prévention des incendies
2.7	Premiers secours
2.8	Santé et sécurité au travail
2.9	Aspects environnementaux
Thème 3 – Sécurité et hygiène alimentaires	
3.10	Sécurité et hygiène alimentaires
Thème 4 – Droit général et du travail	
4.11	Salaires et assurances sociales
4.12	Calcul de salaire
4.13	Droit du travail
4.14	Connaissances générales de droit
Thème 5 – Comptabilité	
5.15	Base de la comptabilité
5.16	Gestion de l'établissement

*Les examens sont réalisés sur ordinateur.*

**Si réussite à l'examen, les certificats obtenus sont les suivants :**

- Diplôme cantonal de cafetier.
- Certificat reconnu par l'OCIRT en matière de sécurité au travail et de la protection de la santé dans l'hôtellerie et la restauration (obligatoire pour tout exploitant tous secteurs économiques confondus)
- Attestation GastroSuisse Formation G1

Genève, le 1er novembre 2021

.../...

**Formation incluse et complémentaire pour aider les candidats aux réalités du marché actuel et à leurs obligations contractuelles :**

- Informations sur les assurances commerciales
- Visite à la Protection Civile pour apprendre les bons gestes en cas de sinistre